



Service d'aide et de soins à domicile

Mission du service

Le service d'aide et de soins à domicile de la Broye fribourgeoise a pour but de fournir des prestations d'aide et de soins à domicile à des personnes de tout âge et à des familles confrontées transitoirement ou durablement à des difficultés liées à une maladie, à un accident, à un handicap ou à une crise.

Conditions d'intervention

Nos collaborateurs formés, infirmiers, assistants en soins et santé communautaire, aides familiales et auxiliaires Croix-Rouge débutent la prestation selon les tranches horaires suivantes :

Tranches horaires

Matinée

1^{ère} partie : 7h30 - 10h00

2^{ème} partie : 10h00 - 12h00

De ce fait, nous ne garantissons pas d'intervenir à des horaires fixes (sauf si soins spécifiques).

Après-midi

1^{ère} partie : 13h30 - 15h30

2^{ème} partie : 15h30 - 17h30

Pour le respect des collaborateurs, nous vous demandons de ne pas fumer pendant l'intervention et que les animaux soient mis à l'écart.

Soirée

1^{ère} partie : 17h30 - 19h00

2^{ème} partie : 19h00 - 20h30

Etant un service prenant en charge plus de 500 clients, nous comptons une centaine de collaborateurs ce qui implique un tournus de personnel.

Prestations

Les prestations sont dispensées sur prescription médicale et après l'évaluation des besoins de la personne et de son entourage.

Les prestations ont pour objectif d'assurer la meilleure qualité de vie possible à domicile, de maintenir et renforcer l'autonomie et l'indépendance tout en diminuant les effets du handicap ou de la maladie et de garder ou retrouver un état de santé satisfaisant.

Financées par les collectivités (communes et canton), par les caisses-maladie et par une participation des clients, les prestations sont accessibles à toute la population de la Broye fribourgeoise.

Indemnité forfaitaire

L'indemnité forfaitaire est une aide financière octroyée aux parents et aux proches. Notre service a mandat d'évaluer si les critères sont remplis pour obtenir les indemnités forfaitaires. La décision est prise par la Commission pour les soins et l'aide familiale (COSAF).

Service de nuit

De par une collaboration avec l'Hôpital Intercantonal de la Broye et le Service d'aide et de soins à domicile de la Broye vaudoise, nous intervenons également entre 21h30 et 7h30 pour des prestations/conseils, via les Infirmières Mobiles Urgences Domicile (IMUD), joignables au +41 26 684 92 00.

Gestion des plaintes

En cas d'insatisfaction, s'adresser à un responsable du service. Si aucune entente n'est trouvée, la Direction en est informée et proposera une rencontre avec les parties concernées. Contactez l'instance compétente si aucune solution satisfaisante ne peut être trouvée :

La Commission de surveillance des professions de la santé et des droits des patients

Direction de la santé et des affaires sociales

Route des Cliniques 17

Case postale, CH-1701 Fribourg

Tarifs

Les soins infirmiers et soins de base sont pris en charge par l'assurance de base de la caisse-maladie en tenant compte de la franchise annuelle puis des 10% à la charge du client.

Evaluation / Conseils CHF 76.90/h*

Soins infirmiers CHF 63.00/h*

Soins de base CHF 52.60/h*

Les travaux d'économie familiale sont pris en charge par l'assurance complémentaire (CHF 24.00/h*). Au cas où une telle assurance n'existe pas, un tarif social fixé par les pouvoirs publics est calculé et se situe entre minimum CHF 5.00/h* et maximum CHF 32.00/h*.

* Sous réserve de modification.

Tout service convenu sera facturé s'il n'est pas annulé 24h à l'avance.

Soins infirmiers

- Evaluation des soins requis
- Préparation et administration de médicaments
- Contrôles médicaux tels que la glycémie et la tension artérielle
- Prise de sang et transport (ce dernier est facturé forfaitairement)
- Divers soins techniques complexes
- Traitement de la douleur
- Soins de plaies
- Soins palliatifs
- Soins de santé mentale

Soins de base

- Aide pour les soins corporels
- Aide pour la mobilisation (se lever et se coucher)
- Aide et soutien dans la maladie psychique

Economie familiale

L'économie familiale est dispensée pendant que votre état de santé le nécessite. Cette prestation est ré-évaluée aux 3 mois et nous vous accompagnons à une réorientation de cette prestation si nécessaire. Le client est présent et participe selon ce qui a été convenu pendant l'évaluation et s'assure de disposer des produits de nettoyage et appareils ménagers adaptés.

Autres prestations

Ces prestations sont organisées par le client et son entourage. Le Service d'aide et de soins à domicile peut vous aider à l'orientation et au conseil. Exemple de prestations :

- Téléalarme
- Livraison des repas
- Transports
- Matériel auxiliaire



Contact

+41 26 684 92 00

sasdb@rssbf.ch

Adresse

Service d'aide et de soins à domicile de la Broye fribourgeoise

Le Piolet 34

CH-1470 Estavayer-le-Lac

Site internet

www.soins-domicile-broye.ch

Réception

Lundi au vendredi

7h30 - 12h00

13h30 - 17h00